



Service des droits des femmes et de l'égalité

Synthèse de l'actualité – 27 mai 2009

Législation, réglementation, nominations

Missions des secrétaires généraux pour les affaires régionales

Le décret n° 2009-587 du 25 mai 2009 relatif aux missions des secrétaires généraux pour les affaires régionales a été publié au **Journal officiel** du 26 mai. Selon l'article 2 du chapitre 1^{er}, « le délégué régional aux droits des femmes et à l'égalité est placé sous l'autorité du secrétaire général pour les affaires régionales » et assiste celui-ci. Le chapitre IV du décret est consacré au « délégué régional aux droits des femmes et à l'égalité ». Selon le texte, « le délégué régional aux droits des femmes et à l'égalité est chargé de développer, au niveau régional, la prise en compte des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ensemble des politiques de l'Etat et de mener toutes les actions nécessaires à cette fin auprès des collectivités territoriales, des organismes socio-économiques et des associations. Il anime et coordonne le réseau des chargés de mission départementaux aux droits des femmes et à l'égalité, placés sous l'autorité des préfets ». L'ensemble des nouvelles directions régionales et départementales devrait être en place le 1^{er} janvier prochain.

[Consulter le texte sur Légifrance](#)

Action gouvernementale

Arts du spectacle : de l'interdit à l'empêchement

Le ministère de la Culture a mis en ligne le rapport d'étape de **Reine Prat**, chargée de mission pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les arts du spectacle, sur les « Arts du spectacle. Pour l'égal accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilité, aux lieux de décision, aux moyens de production, aux réseaux de diffusion, à la visibilité médiatique ». Ce nouveau rapport est titré « De l'interdit à l'empêchement ». « *Trois ans après la parution du premier rapport, qui faisait le constat de fortes inégalités entre les hommes et les femmes dans le secteur du spectacle vivant, ce nouveau document présente les travaux réalisés depuis juin 2006, les avancées qui ont pu être constatées, les reculs que l'on peut néanmoins déplorer, les obstacles qui perdurent et, enfin, les actions de promotion de l'égalité qui pourraient être adoptées par les différents partenaires du spectacle vivant pour transformer durablement ces situations. Cette parution intervient alors que le Parlement européen a adopté, le 10 mars dernier, une résolution sur le même sujet* ».

[Télécharger le rapport sur le site du ministère de la Culture](#)

Rapport sur l'état d'avancement de la révision générale des politiques publiques



Eric Woerth, ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique, rapporteur général de la révision générale des politiques publiques (RGPP), a présenté lors du Conseil des ministres du 13 mai le deuxième point d'étape de la mise en œuvre des 374 décisions prises dans ce cadre. En même temps a été publié le rapport complet présentant l'état d'avancement de la réforme, ministère par ministère et mesure par mesure, conformément au dispositif de suivi en vigueur depuis un an. 95 % des mesures adoptées par le président de la République et le Gouvernement, lors des conseils de modernisation des politiques publiques, sont en cours de mise en œuvre. 75 % respectent le calendrier prévu. 20 % connaissent des retards ou des difficultés. Pour ces dernières, ainsi que pour les 5% de décisions encore non appliquées, des décisions correctrices et un nouveau calendrier ont été décidés.

[Télécharger le rapport sur le site de la RGPP](#)

Ancrer l'égalité des chances à l'école et dans le monde du travail

« Miser sur la jeunesse, promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations, mettre en œuvre "un new Deal" pour les politiques de la ville »... Pour atteindre ces objectifs, **Yazid Sabeg** a remis un rapport le 7 mai au président de la République. Le Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances propose 76 actions concrètes dans son rapport intitulé « Programme d'action et recommandations pour la diversité et l'égalité des chances ».



[Télécharger le rapport sur le site du Premier ministre](#)

Observatoire de la parité

Réponse au programme d'action du Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances

Le 20 mai 2009, l'**Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes** a diffusé un communiqué de presse des présidentes des délégations aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique, social et environnemental (CESE) en réponse au programme d'action de **Yazid Sabeg**, Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances. Selon ce communiqué, **Marie-Jo Zimmerman, Michèle André et Françoise Vilain** « manifestent leur opposition la plus ferme à la proposition d'action (action 30, page 49 du programme), non concertée, de M. Yazid Sabeg, visant à « adjoindre la diversité et l'égalité des chances » aux missions de l'Observatoire de la parité, service du Premier ministre ». Elles rappellent « la différence et la complémentarité fondamentale des missions de l'Observatoire de la parité avec celles de la HALDE, chargée de la prévention et de la lutte contre les discriminations, dans des domaines allant d'ailleurs au-delà de la formation, de l'emploi et de la politique de la ville ». Pour elles, « les femmes ne sont ni une catégorie homogène, ni une minorité » et « c'est pourtant bien parce qu'elles sont des femmes qu'elles sont confrontées, quelque soit leur situation économique et sociale, à un ensemble d'inégalités systémiques qui concernent, notamment, le partage des responsabilités familiales et professionnelles ».

[Lire le communiqué de presse sur le site de l'Observatoire](#)

Assemblée nationale

Evaluation de la politique de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes

La Conférence des Présidents de l'Assemblée nationale a décidé le 3 décembre 2008, la création d'une **mission d'évaluation de la politique de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes** (synthèse du 5 décembre 2008). La mission a pour tâche d'évaluer ces violences, au sein du foyer mais aussi dans l'espace public et sur les lieux de travail ainsi que d'apprécier la réponse qui leur est apportée. La mission s'attache particulièrement à l'examen de l'application des lois existantes et de la mise en œuvre des plans de lutte contre les violences qui ont été élaborés, dans la perspective de formuler des propositions pour améliorer la réponse pénale et répondre plus efficacement aux situations de détresse et aux multiples problèmes que rencontrent les femmes victimes de violence. Alors que les auditions se poursuivent chaque semaine, les comptes rendus des premières séances de la mission sont en ligne sur le site de l'Assemblée.



[Retrouver le dossier sur le site de l'Assemblée nationale](#)

Travaux de la Délégation aux droits des femmes

Le 24 mars, la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes a procédé aux auditions, sur le thème de l'accès des femmes aux responsabilités sociales et professionnelles, de **Myriam Bernard**, sous-directrice des carrières et des rémunérations à la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) et de **Stéphanie Marquet**, adjointe du bureau des personnels d'encadrement ; de **Daniel Lebègue**, président de l'Institut des Administrateurs (IFA) et de **Agnès Touraine**, administrateur de société et membre du conseil d'administration de l'IFA ; de **Marc Veyron**, directeur des ressources humaines du groupe CSF France et de **Estelle Champenois**. Le 31 mars la Délégation a reçu **Françoise Kieffer**, déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Bretagne, présidente de l'association des déléguées régionales aux droits des femmes et à l'égalité et de **Dominique Collin**, membre de l'association, pour un dialogue autour des missions des secrétaires généraux pour les affaires régionales et l'évolution de la fonction des déléguées régionales aux droits des femmes et à l'égalité.

[Retrouver les comptes rendus sur le site de l'Assemblée nationale](#)

Sénat

Travaux de la délégation aux droits des femmes

Dans le cadre des travaux sur les femmes dans les lieux privés de liberté le compte rendu de l'audition du 7 mai 2009 de **Marie-Paule Héraud**, présidente de l'Association nationale des visiteurs de prison (ANVP), et de **Michelle Touvron**, visiteuse et correspondante de l'Association nationale des visiteurs de prison à la maison d'arrêt des femmes de Versailles, a été mis en ligne sur le site du Sénat.

[Retrouver le compte rendu de l'audition](#)

Clause de l'Européenne la plus favorisée

Le 20 mai 2009, la sénatrice **Annie David** et plusieurs de ses collègues ont déposé au Sénat une proposition (n° 433) de résolution européenne visant à introduire la « *clause de l'Européenne la plus favorisée* ». Le texte a été renvoyé à la commission des Affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le Règlement. La résolution demande « *la réalisation par l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes d'une étude visant à analyser et à répertorier les dispositions législatives et réglementaires des États membres à l'égard des femmes* » et « *l'introduction par un instrument législatif spécifique de la « clause de l'Européenne la plus favorisée », permettant une harmonisation vers le haut des droits des femmes en un statut unique* ».



[Lire le dossier sur le site du Sénat](#)

Deux communiqués de la présidente de la Délégation aux droits des femmes

Pour **Michèle André**, présidente de la Délégation aux Droits des Femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes du Sénat, l'élection de quatre femmes au parlement koweïtien est « *un signe encourageant* ». Dans un communiqué diffusé le 20 mai, la présidente de la Délégation « *se réjouit de la récente élection de quatre femmes au parlement koweïtien à l'occasion des élections législatives du 17 mai 2009. Celle-ci constitue un signe encourageant pour l'émancipation des femmes et leur participation à la vie politique dans cet État et, au-delà, dans cette région du monde* ». Dans un autre communiqué, diffusé le 15 mai, Michèle André exprime « *la vive inquiétude que lui inspire l'emprisonnement de Mme Aung San Suu Kyi, Prix Nobel de la Paix* » et invite « *la communauté internationale à tenir les autorités birmanes comme responsables de toute dégradation de la santé de Mme Aung San Suu Kyi et à exercer les pressions nécessaires pour obtenir sa rapide libération* ».

Droits personnels et sociaux

Un clip pour lever le tabou du viol

Le **Collectif féministe contre le viol (CFCV)** a lancé ce jour sur le net « *la première campagne nationale de lutte contre le viol, Campagne originale et inédite en France* ». Il s'agit d'un clip vidéo mettant en scène l'ancienne actrice de film X **Clara Morgane** (photo). Selon le communiqué de l'association, « *c'est dans un souci de lancer le débat autour du viol et de diminuer la tolérance de la société envers ce crime que le CFCV lance une campagne de communication inédite, avec le soutien de l'actrice et artiste Clara Morgane, devenue aujourd'hui sans conteste l'égérie de l'érotisme en France* ». « *Il est désormais urgent d'informer le grand public sur la gravité des violences sexuelles et leur retentissement sur la santé physique et psychique des victimes : le viol est un crime, le plus fréquemment à l'origine de psycho traumatismes et qui modifie profondément le quotidien de façon brutale et plus ou moins durable (peurs, sensation de perte de soi, cauchemars, dévalorisation, tentatives de suicide, dépression, troubles alimentaires, automutilation...)* » rappelle le Dr Emmanuelle Piet, présidente du CFCV, dans le communiqué.



[Regarder le clip sur le site dédié](#)

Publications, parutions

« Le plafond de verre dans tous ses éclats »

La revue **Sociologie du travail** vient de sortir un numéro (Vol. 51, n° 2, avril-juin 2009) titré « Le plafond de verre dans tous ses éclats. La féminisation des professions supérieures au XX^e siècle ». Selon le résumé de l'éditeur, « *la métaphore du plafond de verre a permis d'attirer l'attention sur les obstacles durables et souvent invisibles auxquels se heurtent les femmes qualifiées pour accéder aux positions professionnelles les plus élevées* ». Ce numéro « *présente un ensemble de contributions qui éclairent les évolutions de ce phénomène dans divers professions et pays. Il propose une lecture plus dynamique et moins linéaire de la féminisation des professions supérieures au XX^e siècle* ».



Travail à temps partiel

Selon le dernier numéro de **Premières informations premières synthèses** (n° 22-2 de mai 2009), publié par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), « *un tiers des femmes et seulement 5 % des hommes travaillent à temps partiel, surtout dans le secteur tertiaire* ». Le numéro titré « *Horaires atypiques et contraintes dans le travail : une typologie en six catégories* » a été mis en ligne sur notre site.

[Télécharger le numéro de Premières informations premières synthèses](#)

Féminisme

Mobilisation nationale pour les droits des femmes le 17 octobre

La date de la manifestation nationale pour les droits des femmes prévue à l'automne à l'initiative du **Collectif national des droits des femmes** (CNDF) a été fixée au samedi 17 octobre 2009. Un site internet dédié à la mobilisation autour de cet évènement a été ouvert. Selon les organisatrices et les organisateurs, « *cette manifestation a pour objectif de mettre un coup de projecteur sur la situation des femmes en France et dans le monde* » car, selon eux, « *malgré des progrès indéniables ces dernières années, les droits des Femmes sont sans cesse attaqués et l'ont observé depuis quelques temps des reculs inquiétants* ». Et d'appeler à la mobilisation : « *il est temps, toutes et tous ensemble, de faire changer les mentalités et les lois pour permettre que l'égalité entre les femmes et les hommes devienne une réalité !* ».



International

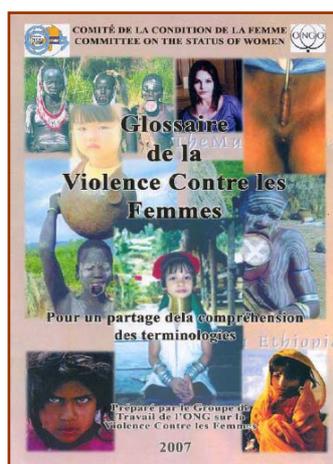
ONU : le rôle des femmes dans le maintien de la paix

Cette année, à l'occasion de la **Journée internationale des Casques bleus** des Nations Unies, célébrée **le 29 mai**, l'accent sera mis sur les personnels féminins opérant sous l'uniforme des femmes Casques bleus, dans un contexte où l'Organisation des Nations Unies s'efforce d'atteindre la parité dans les rangs de ses « *soldats de la paix* ». Dans un message publié à l'occasion de la préparation de cette journée, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, **Ban Ki-moon**,



a rappelé que « *voici près de 10 ans que le Conseil de sécurité a adopté sa résolution 1325, texte de grande portée qui a marqué un tournant en reconnaissant que les femmes sont les plus durement touchées par les conflits armés et qu'elles devraient, en conséquence, jouer un rôle dans la prévention et le règlement des différends* ». Selon le Secrétaire général, « *il ne s'agit pas par là de rechercher la parité des sexes comme une fin en soi, mais de tirer parti de l'unique et puissante contribution que les femmes peuvent apporter* ». « *Qu'elles soient dans les rangs des Casques bleus, des observateurs des droits de l'homme ou d'autres fonctionnaires des missions, les femmes font appel à des compétences et à des modes opératoires nouveaux dans le domaine, en constante évolution, du maintien de la paix* » a-t-il expliqué, avant de souligner que, « *souvent, elles sont mieux à même de communiquer avec leurs consœurs locales, leur inspirant un sentiment de sécurité accrue tout en servant d'exemple d'autonomisation* ». Les cérémonies seront marquées par la tenue d'une exposition multimédia intitulée « *Women in Peacekeeping: The Power to Empower* », qui débutera le 29 mai, à 14 heures, dans le hall des visiteurs du Siège des Nations Unies à New York.

Glossaire de la violence à l'égard les femmes



Le **Groupe de travail sur la violence contre les Femmes**, sous l'égide de la Conférence des organisations non gouvernementales du Comité de la condition de la femme, a mis en ligne un « *glossaire de la violence contre les femmes* » publié en 2007. Selon l'introduction, « *la violence basée sur le genre affecte les femmes toute leur vie durant, depuis le berceau jusqu'à la tombe. La tradition et la coutume autorisent les hommes de dominer et leur donnent une conduite sociale de "discipliner" leurs femmes. Pour comprendre la source du sens de ce droit, il est nécessaire de jeter un regard dans l'histoire pour voir les origines de ce mode de discrimination à l'égard des femmes, qui résulte des inégalités systématiques entre les sexes* ».

[Télécharger le glossaire](#)

ONU : une pétition pour une réforme de l'architecture de l'égalité des genres

En février 2008, des femmes lançaient une Campagne mondiale pour une réforme visant à renforcer l'architecture de l'égalité des sexes (GEAR) (Gender Equality Architecture Reform), demandant ainsi aux pays-membres de créer au sein des Nations Unies une entité plus dynamique pour les femmes. Selon l'**Association pour les droits de la femme et le développement** (AWID), « à New York les Etats membres des Nations Unies sont actuellement en train de négocier la réforme de l'architecture de l'égalité des genres aux Nations Unies ». Pour l'association, « c'est maintenant le moment de leur rappeler que les femmes dans le monde entier ont les regards sur eux ». Et d'appeler à la signature d'une pétition en ligne demandant au Secrétaire général de l'ONU et aux Etats membres de « créer une entité consolidée au sein de l'ONU consacrée aux femmes » qui devra « être dirigée par un-e Secrétaire général-e adjoint-e, qui, en vertu de son rang, aura l'autorité requise pour la représenter et prendre des décisions aux niveaux les plus élevés de l'élaboration des politiques et de l'exécution des programmes ».

[Retrouver le texte de l'appel et accéder à la pétition sur le site de l'AWID](#)

Hommage

Décès de Helvi Sipilä, ancienne Présidente de la Commission de la condition de la femme



Selon un communiqué diffusé par l'Organisation des Nations Unies, « le Secrétaire général a appris avec une profonde tristesse la mort de Helvi Sipilä, survenue le 15 mai 2009, à l'âge de 94 ans. Militante durant toute sa vie des droits des femmes, elle a été la Secrétaire générale de la première Conférence mondiale sur les femmes, organisée en 1975 à Mexico. Elle a en outre été la première femme à occuper le rang de Sous-Secrétaire générale à l'ONU, une Organisation qu'elle a servie avec diligence pendant plusieurs années et à divers niveaux, y compris en tant que Présidente de la Commission de la condition de la femme ».

Toujours selon le communiqué, « Helvi Sipilä a travaillé pour son pays de manière remarquable, notamment comme avocate à une époque où peu de femmes poursuivaient une carrière dans ce domaine. Elle était restée très active après avoir pris sa retraite de l'ONU. Elle fut ainsi la première femme à se porter candidate à l'élection présidentielle de la Finlande, en 1982 ». Le secrétaire général des Nations Unies souligne enfin que « pendant toute sa vie, Helvi Sipilä, a occupé un certain nombre de positions clefs dans la société civile, tant aux niveaux national qu'international. Elle a démontré avec force l'efficacité du leadership féminin et laisse derrière elle un héritage qui rappelle qu'aucun effort ne doit être épargné pour garantir la participation égale des femmes aux processus de prise de décisions sur tous les aspects de la vie ».

Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de la communication et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. Cette synthèse ne peut en aucun cas être interprétée comme reflétant le point de vue de son auteur. Photos © DR

Service des droits des femmes et de l'égalité. Bureau de la communication

sdfe-com@sante.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>